

6.4 - Valorisation de la recherche, Partenariats & propriété intellectuelle

Texte d'accroche : Vous souhaitez développer des projets de recherche en partenariat avec une société ? Vous souhaitez savoir comment protéger ou valoriser les résultats obtenus dans le cadre de vos recherches ?

Cette formation a pour objectif de vous donner les bonnes pratiques pour la mise en place de partenariats de recherche ainsi que pour la protection et la valorisation des innovations.

Mots clés : Recherche, Innovation, Valorisation, Propriété Intellectuelle, Brevet, Savoir-faire, Partenariats

Durée totale de la formation (heures) : 9h

Organisation des séances (durée, horaires etc.) : 1 séance de 6h + 1 séance de 3h. **Mode**

de formation : présentiel, hybride possible.

Nombre de participants : De 10 à 20 personnes

Niveau (fondamental, intermédiaire ou avancé) : Fondamental **Programme**

détaillé :

- Introduction : les laboratoires de recherche (unités mixtes de recherche, établissements tutelés), les services de valorisation de la recherche.
- Partie 1 : Mise en place des partenariats de recherche
 - Typologie des contrats de recherche
 - Collaborations de recherche (thèses CIFRE, cofinancements de thèses etc.) ;
 - Prestation de service ;
 - Accords de transfert de matériel ;
 - Accords de consortiums ;
 - Bonnes pratiques pour protéger sa recherche
 - Accords de confidentialité ;
 - Publications ;
 - Cahiers de laboratoires et moyens de datation ;
 - Mise en place du partenariat (contrats, négociation financière)
- Partie 2 : Protection et valorisation des résultats de recherche
 - Les déclarations d'invention
 - Quand la mettre en place ?
 - Pourquoi ?
 - Typologie
 - La valorisation des résultats
 - Conventions de maturation et liens avec la SATT AxLR ;
 - Protection des résultats (brevet, savoir-faire, marques, logiciels, bases de données) ;
 - Exploitation des résultats (licences etc.) ;



- Invention des agents publics (primes au brevet et d'intéressement, inventions de salariés) ;
- Passerelles public/privé ;

Compétences acquises à l'issue de la formation :

- Maitriser les bonnes pratiques des partenariats de recherche ;
- Savoir identifier le partenariat adapté au projet de recherche ;
- Connaître les outils de protection et de valorisation des résultats de la recherche ;
- Identifier les différents acteurs de la recherche ;

Méthode pédagogique : Résolution de cas pratiques autour des questions apportées par les doctorants ou à partir de cas présentés par les formateurs. Chaque cas pratique sera accompagné d'une explication théorique.

Langue de la formation : Français